

contre-attaque

sauvons les petits patrons !

En Savoie, une association vient en aide aux petits patrons en difficulté. Quand les groupes du CAC 40 engrangent les profits en détruisant des emplois, la préservation des PME devient essentielle.

Il se sent poissard, misérable. Il évite le regard des autres, n'aime pas ce qu'il y voit. Même dans son entourage, chez ses amis qu'il croyait indéfectibles, il s'en est trouvé pour lui parler de travers ou même lui souffler dans les bronches; des amis vexés de le voir un genou à terre. Il a pu le vérifier : on n'est trahi que par les siens. Heureusement, le petit patron a trouvé secours et réconfort au sein de l'association Savoie Sauvegarde. Parce que, dans son grand malheur, ce dirigeant menacé de disparaître a la chance d'exercer son activité dans ce département, le seul et unique où existe une singulière et performante structure d'entraide aux PME. Depuis des années, Philippe Piot, 70 ans, est président du tribunal de commerce de Chambéry. "Les autres juges et moi étions de plus en plus horrifiés de voir le défilé de chefs d'entreprises mises en liquida-

tion, souvent des artisans. En un instant, ils perdaient tout et se payaient un divorce peu de temps après..."

Piot le philanthrope réunit autour d'une table les acteurs économiques et sociaux, la chambre des métiers, les banques... Il multiplie les ateliers de réflexion et tire une conclusion : "L'urgent, c'est d'amener l'entrepreneur en difficulté à trouver des parades avant qu'il ne soit trop tard. Or, quand il entre dans un cycle infernal, le plus souvent, il ne bouge pas. Par peur de la justice. Par honte du regard des autres. Ou simplement par sentiment d'échec. Il se renferme sur lui-même."

Ainsi est née Savoie Sauvegarde, il y a trois ans. Avec l'objectif d'instituer un "comité d'entraide" constitué de chefs d'entreprises bénévoles, tous passés par une phase critique, voire une liquidation. "Les rendez-vous sont gratuits et confidentiels. On explique aux entrepreneurs ce qu'ils peuvent encore faire pour sauver leur société et leurs employés."

Sur l'exercice 2009, il s'est tenu 170 rendez-vous de ce type. "C'est un début, explique le juge Piot. Certains petits patrons, accompagnés à temps, ont su rebondir, éviter la liquidation et le licenciement de leurs salariés. Et leurs remerciements nous donnent des ailes pour continuer..."

Une mission de salut public au moment où *Libération* publie, le 10 novembre, une enquête révélant que les grands groupes du CAC 40, malgré leurs profits croissants, ont réduit leurs effectifs de près de 40000 personnes en cinq ans. Dans le même temps, le reste du secteur privé est créateur d'emplois (+ 200000). Précision : les entreprises de moins de 100 salariés assurent, en France, 65,3% des emplois, et celles de moins de 250 salariés, plus de 80%!

En attendant, les Savoyards sont là! A se demander ce qu'il se passe ailleurs, en Alsace, en Bretagne, dans le Nord, à Paris...

pascal.dupont@inrocks.com



en pratique

trousse de secours

Logé à la chambre de commerce et d'industrie locale, le numéro vert de Savoie Sauvegarde (0 800 800 130) permet de prendre rendez-vous avec un des membres du comité d'entraide, le plus souvent un chef d'entreprise qui conseille son homologue en difficulté sur les voies pour sortir du mauvais pas. L'association édite aussi des documents pratiques à commander sur www.savoiesauvegarde.fr : un dépliant qui énumère les signes avant-coureurs de la faillite; une trousse de secours listant les associations, institutions ou personnes privées susceptibles de porter secours; enfin, une plaquette pour ceux qui n'ont pu éviter le dépôt de bilan et cherchent à s'inventer une seconde vie professionnelle.